



Note de service

DESTINATAIRES : Toutes les infirmières et les infirmiers
 EXPÉDITEURS : La direction des soins infirmiers et le SPSICR-CUSM (FIQ)
 DATE : 21 - décembre 2016

OBJET : Formation sur l'évaluation de la condition physique et mentale d'une personne symptomatique : enfant, adulte et aîné

À la suite de l'entente négociée entre le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est donné comme objectif de former à l'examen clinique, les infirmières détentrices d'un diplôme collégial. La formation sur l'évaluation de la condition physique et mentale d'une personne symptomatique: enfant, adulte et aîné, aborde la condition physique et mentale, en couvrant les différents groupes d'âge. Le déploiement de ce programme de formation se déroulera en plusieurs étapes et le Ministère a fixé comme objectif que tout le personnel ciblé soit formé au 31 mars 2020.

CETTE FORMATION S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX PERSONNES RÉPONDANT AUX CRITÈRES SUIVANTS :

Critère d'inclusion	Critères d'exclusion
<ul style="list-style-type: none"> Le diplôme obtenu est un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC en S.I.). 	<ul style="list-style-type: none"> Infirmière ou infirmier détenteur d'un baccalauréat en sciences infirmières ou son équivalent. Infirmière ou infirmier qui est inscrit au DEC-BAC dans une université. Infirmière ou infirmier qui est inscrit au Baccalauréat en soins infirmiers (hors DEC-BACC) et dont la date de diplomation prévue est avant le 31 mars 2020. DEC en soins infirmiers obtenu en juillet 2016 et

Le programme de formation comprend trois volets :

- le volet d'évaluation initiale d'une durée de 45 minutes – activité obligatoire;
- la formation d'une durée de 25 heures – doit être suivie selon le résultat obtenu à l'évaluation;
- l'évaluation post-formation d'une durée de 45 minutes – 6 mois après la formation.

Ces évaluations initiales auront lieu durant le mois de janvier 2017. Les premières unités (départements) ciblés seront les suivants :

- Les urgences de l'hôpital général de Montréal et de l'hôpital Royal Victoria site Glen;
- Les soins critiques de l'hôpital général de Montréal, de l'hôpital Royal Victoria site Glen, de l'institut Neurologique de Montréal et au D8 soins respiratoires site Glen; et le
- Le centre des naissances et l'unité anténatale et post-natale de l'hôpital Royal Victoria site Glen.

Bientôt les infirmières et infirmiers répondant aux critères d'inclusion dans ces départements et unités de soins, recevront les informations nécessaires concernant les dates des évaluations initiales.

Suite à cette évaluations initiale, les personnes suivantes seront appelées à faire le premier volet du programme de formation rémunérée:

- les participantes qui obtiendront un résultat de 75 % et plus à cette évaluation initiale ne seront pas contraintes de suivre la formation;
- les participantes qui obtiendront un résultat de 74 % et moins devront suivre la formation. Celles-ci seront informées des étapes subséquentes.

Il est entendu que les résultats de ces évaluations ne seront pas consignés au dossier de la salariée.

L'infirmière intéressée à faire reconnaître la formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) doit faire sa demande d'attestation d'unité d'éducation continue (UEC) en ligne à l'adresse www.uec.fsi.ulaval.ca.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes :

- Emma Monaco inf. MSc(A) – Direction des soins infirmiers
porteur de dossier – 514-934-1934 poste 43805
ou emma.monaco@muhc.mcgill.ca
- Elizabeth Leiriao BSc, MSc, Post MBA – Direction des ressources humaines,
communications et des affaires juridiques - porteur de dossier – 514-934-1934
poste 22663 ou elizabeth.leiriao@muhc.mcgill.ca

Ou : Consultez la zone e-learning du CUSM <https://elearning.muhc.mcgill.ca/course/view.php?id=76>
pour visionnez les vidéos informationnels

En êtes-vous à votre première visite sur ce site ?

Identifiant Unique National (IUN)

Il y a 2 façons de trouver votre IUN:

1. **Cartes d'identification** – Les nouvelles cartes d'identification ont l'IUN inscrit au coin supérieur droit de la carte.



2. **IUN sur le site intranet** – Si vous n'avez pas votre IUN sur votre carte d'identification, cliquez sur **le lien IUN** (la page IUN est seulement disponible au travail). Entrez votre nom et date de naissance.

Mot de passe temporaire

Votre mot de passe initial est votre IUN + Les 2 DERNIÈRES lettres de votre nom de famille + les 2 DERNIÈRES lettres de votre prénom. Par exemple,

IUN : **doj**6000

Nom de famille : **Doe**

Prénom : **John**

Mot de passe = **doj6000oehn**

PRENEZ NOTE QUE POUR FAIRE L'ÉVALUATION, VOUS DEVEZ AVOIR EN MAIN VOTRE NUMÉRO DE PERMIS DE L'OIIQ.

Andréanne Saucier
Directrice des soins infirmiers
Centre universitaire de santé McGill

Denyse Joseph
Présidente du SPSICR
Centre universitaire de santé McGill